

Archives des descriptions des frais

PGSS FEUQ Membership Fee (PGFQ)

(2,53 \$/membre/trimestre)

L'AECSUM est membre de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) depuis 2009. Les frais demandés couvrent les montants déboursés par l'AECSUM pour faire partie de la FEUQ.

Ces frais sont facturés aux membres ordinaires de l'AECSUM tous les trimestres (automne et hiver). Ces frais n'ont aucune date d'échéance et il n'est pas possible de les refuser. Ils ne peuvent être modifiés que par référendum des membres de l'Association organisé par celle-ci.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

Dietetics/Hum Nutr U/G Society (DHNA)

Ces frais sont facturés à tous les étudiants inscrits aux programmes de B. Sc. (Science de la nutrition) et de B. Sc. (Science alimentaire) pour soutenir diverses activités dans le domaine de la nutrition.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum tenu par l'Association des étudiants de 1^{er} cycle en diététique et nutrition humaine, sous l'égide de l'Association des étudiants du Campus Macdonald.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

Centennial Centre (MCSN)

Ces frais applicables à tous les étudiants du Campus Macdonald servent à soutenir et à développer les activités de l'Association des étudiants du Campus Macdonald, telles que la bibliothèque et le Ceilidh.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum tenu par l'Association des étudiants du campus Macdonald.

Remarque: Frais a été changé pour le « MCSS Business Operations Fee ».

SSMU McGill International Student Network Fee (SSIS)*

Ces frais, facturés à tous les étudiants de 1^{er} cycle à temps plein du campus du centre-ville, servent à financer les activités du Réseau des étudiants étrangers de McGill (MISN) qui a pour but de faciliter l'adaptation des étudiants étrangers à vie montréalaise et au sein de l'Université McGill. Des événements sont mis sur pied pour permettre aux étudiants de participer à des activités culturelles et à des excursions au Québec, Canada et à l'étranger. Des services d'échange linguistique sont

également disponibles. Les étudiants peuvent choisir sur Minerva de ne pas participer à ces frais pour une session donnée au cours de la période de refus prédéterminée.

Approuvés à l'hiver 2011, ces frais seront perçus de l'automne 2011 à l'automne 2015 inclusivement. Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'automne 2015.

Agri & Envir Sci U/G Society (AESU)

Tous les étudiants inscrits au B. Sc. (Agr.), au B. Sc. (Génie agri.) ou au programme Gestion et exploitation d'entreprise agricole doivent acquitter ces frais pour appuyer diverses activités dans le secteur agricole et environnemental.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum tenu par l'Association du premier cycle des sciences de l'agriculture et de l'environnement, sous l'égide de l'Association des étudiants du Campus Macdonald.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

SSMU Organic Campus (SSOC)*

Organic Campus est un service étudiant qui offre aux membres de la communauté McGill une source de produits locaux et organiques, du pain et des collations, en plus d'options végétaliennes et sans gluten. Ce frais facultatif est facturé à tous les étudiants de premier cycle de l'AÉUM. Ce frais supporte des allocations pour les membres responsables de la tenue du kiosque, à la fois durant l'année académique et l'été. Organic Campus étiquette ses produits à seulement 10% au-dessus du marché afin de supporter les produits locaux et organiques à un prix abordable. Le peu de profits revient au kiosque lui-même pour l'achat d'étiquettes, d'étampes, etc. Plusieurs personnes dans notre communauté partagent notre souci pour l'environnement et les implications équitables de ce que nous mangeons: donc, notre sélection provient directement de la ferme True Food Ecosphere de la famille Wassihun, à moins d'une heure de Montréal. Nous sommes passionnés par ce que nous faisons et visons à offrir de la nourriture abordable, santé et environnementalement-responsable à tous les membres de la communauté McGill. Supportez la nourriture organique et locale!

Approuvés à l'automne 2014, ces frais seront perçus de l'automne 2014 à l'hiver 2016 inclusivement. Ces frais, facturés à tous les étudiants de 1er cycle du campus du centre-ville, Les étudiants peuvent choisir sur Minerva de ne pas participer à ces frais pour une session donnée au cours de la période de refus prédéterminée.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

Science 21st Century Scholarship Fund (SCSF)

Ces frais sont facturés à tous les étudiants de 1^{er} cycle en sciences. Les étudiants inscrits au programme de B.A.et Sc. doivent également payer ces frais au prorata.

Dans le cadre de son mandat, l'Association étudiante de la Faculté des Sciences du premier cycle s'est engagée à promouvoir l'apprentissage, le leadership et le civisme. Le fonds de bourses du 21^e siècle de la Faculté des Sciences de McGill sert à reconnaître formellement les personnes qui démontrent un engagement exceptionnel envers leurs pairs et leur communauté. La valeur et les critères de sélection des bourses sont déterminés conjointement par l'Exécutif de l'Association étudiante de la Faculté des Sciences du premier cycle et le doyen de la Faculté des Sciences et ce, annuellement. Depuis l'automne 2012 ces frais sont renouvelables tous les deux ans. Les étudiants ne peuvent pas en être exempts.

Toutes modifications à ces frais ne peuvent être validées qu'à la suite d'un référendum étudiant mené par l'Association étudiante de la Faculté des Sciences du premier cycle.

Remarque: Frais a pris fin à la session d'hiver 2016.

DSS New Facility Contribution (DNEW)

Les nouveaux étudiants du programme de premier cycle en médecine dentaire doivent s'acquitter de ces frais destinés au financement des nouvelles installations. Ce montant sera versé annuellement pendant les quatre années de leur programme. Celles-ci comprendront la clinique d'enseignement de premier cycle, le laboratoire de simulation préclinique, des espaces d'enseignement, des salles de réunion, les bureaux du doyen et des affaires étudiantes, ainsi que des locaux pour les chercheurs, le personnel et les étudiants de la Division de recherche sur la santé buccodentaire et la société.

À moins que l'Association des étudiants en médecine dentaire de McGill ne vote en faveur du renouvellement de ces frais d'ici l'hiver 2019, ces derniers ne seront plus exigés à compter du 30 juin 2019.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session d'automne 2016 .

SCS Career Advising & Transition Services Fee (CATS)

L'École d'éducation permanente offre des ateliers, des consultations individuelles et des activités de réseautage dans le cadre de son Service-conseil en transition professionnelle à tous les étudiants, membre de MACES, inscrits à des cours crédités et non-crédités. Jusqu'ici, ces services ont été financés en partie par l'entremise de fonds temporaires de l'École. Suite à un référendum tenu en mars 2016 par l'Association des étudiants en éducation permanente de McGill (MACES), de nouveaux frais ont été approuvés afin d'assurer le soutien financier pour l'expansion de ces services, incluant plus particulièrement un babillard d'offres d'emploi, des stages, du mentorat et d'autres programmes spéciaux. Ces frais doivent d'être renouvelés tous les trois ans.

Ces frais sont de \$ 15.00 par trimestre, sont obligatoires et ils sont facturés à tous les étudiants de l'École d'éducation permanente inscrits à des cours crédités et non-crédités. Les étudiants obtiendront accès à ces services au fur et à mesure de leur disponibilité et jusqu'à un an après obtention du diplôme.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session d'automne 2019 .

Law Computer Research Facility (LSAR) - Undergraduate

Introduits en 1989, ces frais sont facturés à tous les étudiants de 1er cycle en droit aux fins de soutien des installations de recherche juridique informatisées du nouveau pavillon Chancellor-Day.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association des étudiants en droit.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session d'automne 2016 .

Law Computer Research Facility (GLWR) - Graduate

Introduits en 2002, ces frais sont facturés à tous les étudiants de 2e et 3e cycles en droit aux fins de soutien des installations de recherche juridique informatisées du nouveau pavillon Chancellor-Day.

Les recettes ainsi générées sont dépensées conformément aux recommandations du Comité informatique étudiant de l'Association des étudiants en droit. Le montant des frais ne peut être modifié que par référendum étudiant tenu par l'Association des étudiants de 2e et 3e cycles en droit.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session l'hiver 2018.

PGSS Legal Support Fee (PGLS)

(1,01 \$/membre/trimestre)

Ces frais servent à financer l'aide juridique reçue par certains membres. En effet, ceux-ci peuvent recevoir des conseils juridiques sur autorisation du comité d'aide aux membres de l'AÉCSUM.

Ces frais sont facturés aux membres ordinaires de l'AÉCSUM tous les trimestres (automne et hiver). Ces frais n'ont aucune date d'échéance et il n'est pas possible de les refuser. Ils ne peuvent être modifiés que par référendum des membres de l'Association organisé par celle-ci.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session l'hiver 2022.

Engineers Without Borders Fee (EUGC)*

Créé au printemps 2009, le fonds de secours Ingénieurs sans frontière permet de financer le chapitre Ingénieurs sans frontière de l'Université McGill et de multiplier les occasions pour la communauté du génie de McGill de mieux connaître les enjeux en matière de développement et d'y participer activement par le biais de changements positifs et durables dans le cadre de programmes bénévoles outremer et d'initiatives canadiennes locales. Ingénieurs sans frontière est un organisme qui travaille à éliminer la pauvreté dans les pays en développement et à faire du Canada une nation phare en incitant ses citoyens à devenir des citoyens du monde modèles. Ces frais concernent tous les étudiants en génie du campus du centre-ville, à l'exception des étudiants en architecture. Les étudiants peuvent choisir sur Minerva de ne pas participer à ces frais sur une base trimestrielle au cours de la période de refus prédéterminée.

Ces frais ont d'abord été approuvés à l'automne 2009 et ont récemment été approuvés pour continuer à être prélevés jusqu'à l'hiver 2022 inclusivement. Tout changement aux frais ne peut être effectué qu'après un référendum étudiant mené par l'Association des étudiants de 1er cycle en génie.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session l'hiver 2022.

Engineering Undergraduate Support Fund (EUSF)

Ces frais, initiés en 2013, sont appliqués à tous les étudiants-es au premier cycle de la Faculté de Génie, y compris l'École d'Architecture. L'objectif de ces frais est d'offrir aux étudiants-es des ressources humaines supplémentaires à celles fournies par l'Université, y compris mais sans s'y limiter à des heures pour les Teaching Assistants, des heures pour les techniciens/techniciennes de laboratoire, et du financement pour le personnel du Centre des Étudiants en Ingénierie de McGill. Le fonds est géré par le Comité du Fonds de Soutien, un comité de l'Engineering Undergraduate Society (EUS).

Ces frais ne peuvent être modifiés que par un référendum lancé par l'Engineering Undergraduate Society, et cessera à l'automne 2022, à moins que ceux-ci soient reconduits par un référendum étudiant.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session d'automne 2022 .

SSMU First Year Council (SSYC)*

Les frais du Conseil de la Première Année permet principalement de financer le Conseil de la Première Année de l'AÉUM. Avec ça, le Conseil de la Première Année augmentera ses projets et ressources pour les étudiants de première année à l'Université McGill pour les aider à la transition vers la vie universitaire. Une partie des frais est mis de côté pour créer un fonds de donner l'initiative aux étudiants de première année de s'impliquer et d'apprendre à connaître un peu plus leur communauté. Le fonds finance des initiatives des étudiants et des groupes de première année, ainsi que les événements qui sont principalement approvisionnés à la classe de première année.

Approuvés à l'automne 2014, ces frais seront perçus de l'automne 2014 à l'hiver 2023 inclusivement. Ces frais, facturés à tous les étudiants de 1er cycle du campus du centre-ville, Les étudiants peuvent choisir sur Minerva de ne pas participer à ces frais pour une session donnée au cours de la période de refus prédéterminée.

Ces frais ne peuvent être modifiés que par référendum étudiant tenu par l'Association étudiante de l'Université McGill.

Remarque: Ce frais a pris fin à la session d'hiver 2023